



Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial

30 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES HÔTESSES ET STEWARDS D'AIGLE AZUR France EN GRÈVE du 30 août au 2 septembre inclus

*La Section Aigle Azur France (AAF) du SNPNC/FO a décidé **d'organiser des mouvements de grève** durant la période du 1^{er} août 2017 au 31 octobre 2017. Un préavis de grève a été déposé le 26 juillet dernier.*

Nos principales revendications à l'origine de ce préavis :

- Fin du gel des rémunérations et mise en place d'une nouvelle grille de salaire respectant le montant du SMIC mensuel 2017.
- Application d'une rémunération prenant en compte l'intégralité de la durée du temps de travail pour chaque journée de vol (aujourd'hui seules les heures de vols effectuées sont rémunérées).
- Augmentation de l'intéressement sur les ventes à bord.
- Application des règles du Code de l'aviation civile en matière de repos pour les équipages.
- Création d'une prime d'ancienneté Compagnie.
- Respect du droit en matière de maintien du salaire en cas d'arrêt maladie, accident de travail, inaptitude temporaire et maternité.
- Mise en place d'une prime compensatrice en cas de réduction de la composition de l'équipage commercial du vol
- Equilibrage des plannings veillant au respect du « risque fatigue », et de la sécurité des vols
- Arrêt immédiat du recours à l'emploi de PNC en intérim.

Un premier mouvement de grève a déjà eu lieu les 13, 14 et 15 juillet. Aujourd'hui, la Direction persiste dans son refus de répondre favorablement à la moindre de nos revendications. Le conflit se poursuit donc et d'autres mouvements sociaux sont à prévoir dans les jours, semaines et mois à venir.

Le bureau exécutif SNPNC-FO Aigle Azur France